

LA TRIBUNE DES MUNICIPALUX

DÉCEMBRE 2018 - N°56

Bimestriel - Prix : 1,30€

.....



Bilan des élections
professionnelles

Gillets jaunes

Prélèvement à la
source

Echos des services

.....





L'année 2018 se clôture, elle aura été une année de luttes : les cheminots, les EHPAD, les gardiens de prison, l'énergie, la santé, les ATSEM, etc... , depuis peu les lycéens et les étudiants et pour finir, en point d'orgue, la lutte des gilets jaunes.

Face à ces derniers, le gouvernement a, pour la première fois, cédé un PEU de terrain.

C'est aussi dans ce contexte que 2018 a vu notre victoire aux élections professionnelles de la ville de Lyon et nationalement la CGT conserve sa place de première organisation syndicale dans la fonction publique.

C'est un premier pas pour continuer à nous battre contre CAP 2022, contre le RIFSEEP.

L'année 2019 s'annonce très dure, beaucoup redoutent la première fiche de paye de l'année sur laquelle le prélèvement à la source impactera leur salaire.

Le menu 2019 risque d'être indigeste avec une réforme de la sécurité sociale, une réforme de nos retraites, le risque d'avoir 2 jours de carence supplémentaires dans la fonction publique et bon nombre d'autres choses dont nous n'avons pas encore idée aujourd'hui.

C'est pour cela qu'il est essentiel d'arriver à se rassembler : cheminots, électriciens, gaziers, gilets jaunes, usagers, salariés de la fonction publique et du privé, chômeurs et retraités pour partager les richesses, réduire le temps de travail, gagner du pouvoir d'achat et améliorer nos conditions de travail.



SOMMAIRE

Page 2 : L'édito

Pages 3 : Echos des services

Pages 4 à 5 : Dossier

Pages 6 et 7 : Actualité nationale

Page 8 : Idées cadeaux

Du côté WEB

SITE WEB: <http://www.latribunedesmunicipaux.fr>
Inscrivez vous à la newsletter.

 FACEBOOK : CGT

 TWITTER : @CGT_VILLE_LYON

Email: syndicat.cgt@mairie-lyon.fr

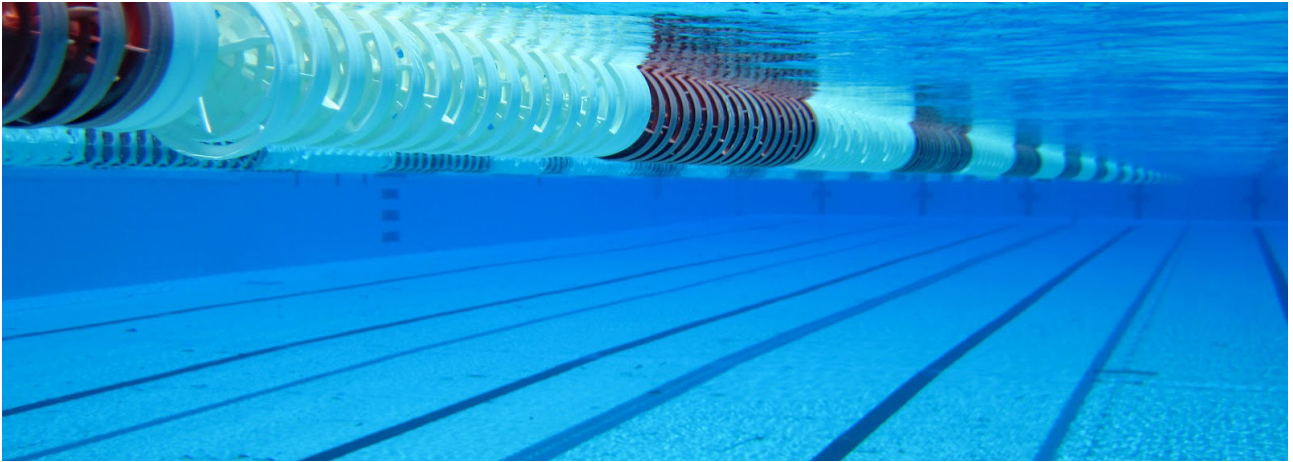
Mentions légales

Publication: La Tribune des Municipaux CGT Ville de Lyon.
Imprimé par nos soins.

Directeur de publication: Richard Delauzun
C.P.A.P 0519S06896

Adresse postale:

CGT-Ville de Lyon, Salle 26, Bourse du travail
69422 LYON CEDEX 03
Tél: 04 72 10 39 46



Gerland, quand le LOU dévore les agents de la ville

Les agents du centre technique du sport et de l'entretien des terrains ont pris contact avec la CGT pour nous expliquer que le site qu'ils occupent actuellement dans l'enceinte du stade de Gerland risque de disparaître.

Le bail qui lie la ville de Lyon et le LOU Rugby arrive à son terme dans la partie qu'occupe actuellement une cinquantaine d'agents de la ville.

Nous avons donc demandé à rencontrer la direction.

Lors de cet entretien les responsables du service nous ont annoncé la mauvaise nouvelle tant attendue : les locaux occupés aujourd'hui devront être libérés au 1er juillet 2019.

Un projet avait déjà été présenté il y a 2 ans. Il prévoyait la construction d'un nouveau site proche du site actuel. Or depuis 2 ans, plus aucune nouvelle. Le projet est resté au point mort. Au cours de cette réunion, les agents de ces services nous ont annoncé que le projet n'était plus d'actualité car trop coûteux.

La direction nous a fait part d'un projet alternatif mais qui prévoit la séparation des deux services.

Le service d'entretien des terrains resterait sur le site de Gerland dans les locaux

laissés vides par les espaces verts mais avec des aménagements.

Quant au centre technique des sports il serait déplacé, au 1er juillet, à Corbas, en attendant que la ville de Lyon construise un bâtiment à Vaise, à côté de l'éclairage public.

Depuis, les réunions continuent de se tenir, les visites s'enchaînent ...

La CGT et les agents très mobilisés restent vigilants quant à la suite de ce projet.

Maître-Nageur-Sauveteur plus qu'un métier

MNS, maître-nageur-sauveteur, un métier en constante évolution, qui s'adapte au temps et à la société.

Enseignement pour les élèves des classes primaires, sécurité aquatique des piscines, acteur social, maintien de l'ordre public, manager, sauveteur, secouriste...

A la ville de Lyon, les attributions sont nombreuses, souvent peu connues et peu reconnues, le régime indemnitaire le plus faible de la collectivité à grade équivalent.

Révision quinquennale du diplôme, révision annuelle de notre formation secouriste, corollaires indissociables sans lesquels nous ne pourrions exercer notre métier.

Temps de travail atypique, amplitude de

7 heures à 21 heures, week-end, travail du dimanche, jours fériés, cycle sur 3 semaines, travail en extérieur été et hiver, problématique du chlore reconnu maladie pro, agressions, menaces, insultes, coups et blessures, font aussi partie d'un quotidien ...

Nous sommes engagés volontaires sur des actions sur la prévention de la noyade, sur les gestes qui sauvent.

Nous voulons partager notre passion, faire vivre nos piscines, continuer à offrir par le service public l'accès au sport pour tous.

Baptiste Talbot à Lyon

Le 14 novembre dernier, le secrétaire général de la fédération CGT des services publics, Baptiste Talbot, était présent à la Bourse du Travail de Lyon.

Il est notamment venu discuter, avec la CGT de la ville de Lyon et la CSD, des élections professionnelles qui devaient se tenir le 6 décembre suivant.

Tous les candidats du département du Rhône et de la Métropole de Lyon qui se présentaient sur des listes CGT étaient invités, nous avons notamment fait le point sur les listes présentées sur notre territoire.

La CGT a réussi à déposer 40 listes. Dans 35 communes elle n'est pas représentée et dans 10 communes aucun syndicat n'est représenté.

À la ville de LYON, l'alliance des trois syndicats CGT nous a conduit à la victoire !



Le syndicat CGT, l'UGICT CGT, syndicat des cadres A et B et le SAMPL CGT syndicat des artistes, se sont unis pour conduire la CGT à la victoire le 6 décembre dernier lors des élections professionnelles.

Malgré une participation à 35%, en baisse de 6 points par rapport à 2014, la CGT confirme sa place de première organisation syndicale de la ville de Lyon. Avec 39 % des voix nous parvenons même à gagner des sièges.

Nous progressons en Comité Technique, passons de 6 à 7 élus, sur 15 sièges. Ce bon score nous donne également un représentant de plus au CHSCT du CCAS. C'était la première élection des CCP pour les contractuels. La CGT était la seule organisation syndicale à présenter des listes en catégorie A et B (cadres et cadres intermédiaires), donc nous emportons ... la totalité des sièges !

Nous avons maintenant 25 élus titulaires dans l'ensemble des commissions, soit une progression de 12 sièges, dont 10 en CCP A et B. Une large majorité de femmes est élue.

Nous passons en troisième place en CAP A et si nous gardons 2 élues, nous perdons le siège en groupe supérieur. Aucune liste n'a pu être déposée pour les contractuels en catégorie C (ouvriers et employés) alors que la liste électorale comportait 894 noms ! La totalité des représentants des salariés a été tiré au sort.

Un succès construit sur la durée:

La perte d'un siège au CT aux élections de 2014 et la réduction des droits syndicaux qui en avait découlé ont conduit les directions syndicales CGT et UGICT CGT, réunies en congrès commun, en juin 2016, à faire adopter comme projet la réussite aux élections professionnelles



de 2018. Cet objectif s'est décliné progressivement, avec une entrée en campagne électorale dès décembre 2017.

Une communication spécifique:

Nous avons alors signé un contrat avec « Info'com CGT », qui pendant un an nous a aidés à moderniser notre communication. Des tracts avec un visuel fort, La modification de notre site internet « cgtvilledelyon.fr » avec des visuels, des vidéos et la refonte de notre journal interne « La tribune des municipaux », presse qui existe depuis plus de 100 ans.

Une augmentation des luttes, des préavis de grèves et des victoires sectorielles: Une victoire ne se fait pas uniquement sur la communication, la participation active des militantes et militants pendant la période pré-électorale, s'appuyant sur de nombreuses luttes sectorielles, nous a permis de nous rapprocher des salariés, de les mobiliser.

Dans les Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) nous avons conduit des luttes pour l'amélioration des conditions d'accueil et de travail, les remplacements et les qualifications.

Dans les écoles, nous avons fait échec au projet de polyvalence des agents, qui aurait aggravé l'usure professionnelle.

Pour les comptables qui font face à une dématérialisation de leur métier, nous avons organisé des réunions avec les agents et les cadres. Le travail mené a permis de sauver la moitié des 40 postes que la ville avait prévu de supprimer, d'intervenir sur les conditions de travail

lors des regroupements des agents en pôles comptables.

Une nouvelle façon de s'adresser aux salariés, à partir du travail:

Le choix d'adopter la méthodologie « travail, santé » impulsée par la confédération CGT, en formant des militants, en organisant des journées de formation syndicales, pour les syndiqués et les non syndiqués, en associant les salariés à la construction des revendications.

Une meilleure prise en compte des contractuels et des précaires:

Nous avons mené depuis deux ans un travail en direction des contractuels. Cela nous a permis de trouver des candidats et faire quelques adhésions. Des réunions d'informations syndicales ont été organisées pour eux. A partir des questions posées lors de ces assemblées, nous avons organisé des réunions sectorielles.

Nous avons édité un livret d'information pour les contractuels, tiré et diffusé à plusieurs centaines d'exemplaires.

Pour la constitution des listes, nous avons fait appel au syndicat SAMPL CGT qui a proposé la majorité des candidats en catégorie A (musiciens) et B (danseurs et choristes).

La lutte pour l'égalité femmes/hommes, démarrée en 2014 avec la création du collectif syndical « Toutes des Lyonnaises » a permis de renforcer notre présence syndicale auprès des femmes. Les secteurs des écoles, des crèches et du CCAS ont enregistré les meilleurs taux de par-

ticipation lors des mouvements de grève sur toute la période.

Un travail en commission, avec une préparation des dossiers et des interventions nombreuses de la CGT en séance: Les élus CGT ont été présents et actifs en commission, ils ont systématiquement interrogé les salariés concernés par les réorganisations proposées en Comité Technique et présenté de nombreux dossiers en CHSCT. Cela nous a permis de développer un travail syndical en direction de certaines catégories jusqu'alors assez éloignées des syndicats.

Pour ces élections, des points faibles à analyser et à corriger:

La participation en baisse nous inquiète. Nous aurons à analyser l'incidence du choix de la ville de Lyon d'imposer le vote électronique, malgré l'avis défavorable de plusieurs organisations syndicales, majoritaires en Comité technique, dont la CGT. La baisse de 5 points en local est également à comparer avec les résultats nationaux : la participation est de 51% dans la Fonction Publique Territoriale, alors qu'elle n'est que de 36% à la ville de Lyon et de seulement 31% si l'on retire le CCAS.

Un gros travail de formation et d'organisation des commissions en perspective: Avec presque un doublement du nombre d'élus CGT, dont la plupart l'est pour la première fois, nous avons devant nous un gros travail de formation à organiser.

Prélèvement à la source et cotisations syndicales



Aujourd'hui, si vous êtes imposable, 66% de votre cotisation est déduite de l'impôt à payer.

Si vous n'êtes pas imposable, vous bénéficiez d'un crédit d'impôt et l'État vous rembourse, l'année suivante, 66% de votre cotisation.

Avec le prélèvement à la source, les réductions et crédits d'impôt sont maintenant pour 2018, notamment pour la cotisation syndicale que vous avez réglée cette année.

Dès le mois de janvier 2019, un acompte de 60% vous sera versé sur l'ensemble de vos crédits et réductions d'impôts (notamment cotisations syndicales, dons aux organismes d'intérêt général, investissements Loi Pinel, versements sur un contrat d'épargne handicap, travaux de rénovation énergétique ou d'aménagement de la résidence principale pour les personnes âgées ou handicapées). En mai 2019 comme à chaque printemps, sur votre déclaration de revenus vous in-

diquerez le montant de votre cotisation 2018 à votre syndicat CGT.

Et c'est seulement à la fin de l'été 2019 (septembre) que l'administration fiscale ajustera son calcul : vous bénéficierez alors du solde des réductions et crédits d'impôts 2018.

En 2020, la mécanique sera identique pour les dépenses engagées en 2019.

Les autres conséquences du prélèvement à la source :

Pour Médiapart, « les jeunes entrant dans la vie active seront dans le collimateur du fisc. » « Jusqu'à présent, quand un jeune entrait dans la vie active et percevait assez de revenus pour devenir imposable, il ne devait payer ses premiers impôts que dix-huit mois plus tard. » (...) « cette première menace pesant sur les jeunes actifs se cumule avec une seconde. Jusqu'à présent, (...) pour calculer si une personne pouvait percevoir l'aide personnalisée au logement (APL), on prenait en compte ses revenus déclarés deux ans auparavant. Exemple, un jeune actif

souhaitant obtenir l'APL en 2018 devait avoir perçu des revenus en 2016 qui le rendent éligible à cette aide. Or, avec le prélèvement à la source, les revenus de ce même jeune contribuable seront immédiatement connus de l'administration fiscale ; et l'administration calculera chaque trimestre, sur la base des revenus des douze derniers mois, si ce jeune contribuable peut prétendre à l'APL.

Du même coup, il est probable que de très nombreux jeunes actifs ne pourront plus prétendre à l'APL ou bénéficieront d'une APL sensiblement réduite. En résumé, les jeunes actifs perdront en 2019 l'année blanche que l'administration fiscale leur consentait jusqu'à présent ; et certains d'entre eux perdront le bénéfice de l'APL ou n'auront plus qu'une APL réduite. Il n'y a donc rien d'exagéré à parler de matraquage des jeunes ! »

L'article de Médiapart souligne également les difficultés que vont rencontrer les personnes qui ont une baisse de revenus : elles vont avancer de la trésorerie à l'État.

Gilets jaunes et syndicats, une convergence est-elle possible ?



Oui si l'on en croit le nombre non négligeable d'adhérents à notre syndicat qui participent aux actions sur les ronds-points avec leurs gilets jaunes.

Qui sont-ils ? Représentant l'ensemble des catégories de salariés, ils habitent en périphérie de l'agglomération. Ils appartiennent à des ménages avec deux actifs, ayant besoin de deux voitures pour travailler, faire les courses et conduire les enfants. N'ayant souvent pas le choix d'un autre mode de transport ces salariés se sont sentis piégés par la hausse des carburants. Certains engagés à la CGT. Ils ont bien conscience de l'inégale répartition des richesses, de l'injustice fiscale. Ils sont à même de porter sur les barrages routiers la nécessaire hausse des salaires, la lutte contre la fraude fiscale, la défense des services publics.

Sont-ils de vilains pollueurs ? NON ! En quoi sont-ils responsables de la triche de fabricants de moteurs diesel, de l'étalement urbain largement encouragé par les politiques publiques depuis des décennies ? Auraient-ils quitté la ville dense si les prix de l'immobilier étaient abordables et la qualité de vie suffisante ?

En 2015, notre syndicat s'était opposé à la création de la Métropole, qui annonçait vouloir augmenter la compétitivité des entreprises en concentrant la richesse et les hommes. A peine quatre ans après, le résultat est visible, la Métropole est saturée, les coûts de l'immobilier explosent, les habitants les moins riches sont obligés de s'éloigner du centre, d'allonger leurs temps de transport pour avoir accès à un emploi ou aux services publics dont ils sont privés. Un autre aménagement du territoire est nécessaire et souhaité par les citoyens qui se sentent piégés dans des situations qu'ils n'avaient pas anticipées.

Réfléchissons ensemble au développement des services publics partout, à la relocalisation de la production, à la baisse du temps de travail, pour diminuer la circulation des personnes et des marchandises et préserver la planète. Le train, le transport fluvial ont depuis longtemps fait la démonstration de leur faible impact carbone. Les mesures préconisées, comme la voiture électrique, ne peuvent pas être des solutions durables tant leur impact écologique reste fort. La lutte des cheminots au printemps n'avait pas permis de faire échec à la privatisation annoncée de la SNCF qui va diminuer le nombre de trains, va priver les habitants les plus éloignés de moyens de transports simples et rapides.

Oui, la convergence des luttes est possible, car c'est dans l'action revendicative que s'obtiennent les avancées sociales, comme ce fut le cas en 1936 avec les congés payés, en 1946 avec la sécurité sociale, en 1968 avec les hausses de salaires et les comités d'entreprise. Ne les laissons pas nous voler nos vies, nous conduire à la misère morale et matérielle !

Alors ensemble poursuivons les luttes pour une véritable hausse des salaires, car personne n'est dupe des mesures Macron qui prennent l'argent public pour donner un peu de pouvoir d'achat à certains sans prendre dans la poche du patronat. Car c'est bien de la répartition de la richesse qu'il faut discuter !

Peut-on, ensemble imaginer les espaces de luttes que nous appelons de nos souhaits ? En faisant grève ? En semaine, les Week-ends ? En centre ville, en périphérie, devant les raffineries ?

Construisons en 2019 des actions qui nous ressemblent et qui nous rassemblent sur les ronds-points et dans la rue !

LES OSCARS DU CAPITALISME 2018



6^e CÉRÉMONIE DES DOIGTS D'OR

Mardi 29 janvier
20h Palais de la Mutualité
en partenariat avec la CGT de la ville de LYON